

24.03.2011 - 09:30 Uhr

## Phénomène de masse: 264'000 scooters en Suisse

*Soleure (ots) -*

En 1990, il y avait 12'370 scooters en Suisse. Aujourd'hui, on en recense plus de 264'000 sur les routes. Aucun autre véhicule à moteur n'a connu un tel boom dans le même laps de temps. Ce succès est dû à la simplicité d'utilisation des scooters, à la modicité de leurs coûts d'entretien, aux services qu'ils rendent, à leur polyvalence et aux difficultés de circulation dans les agglomérations et les villes.

En 1990, on n'en voyait pas encore beaucoup. Avec l'introduction du démarreur électrique, de la transmission automatique et du compartiment pour ranger les casques, le scooter a entamé une extraordinaire «success story» qui a forgé sa popularité surtout dans les agglomérations et les villes.

Aujourd'hui, 28 fabricants et importateurs proposent plus de 200 modèles dans d'innombrables teintes et le nombre d'immatriculations augmente d'année en année. En plus des scooters de 50 cm<sup>3</sup>, on recense depuis longtemps des modèles de milieu et haut de gamme totalisant 300, 400, 500 ou même 650 cm<sup>3</sup> de cylindrée. L'offre va des engins à vocation strictement utilitaire aux paquebots de luxe, en passant par les modèles sportifs empruntant de nombreuses techno-logies à la moto.

Les scooters doivent notamment leur succès à leur faible consommation d'essence, à leur agilité, à leur comportement routier sans problème, à leur simplicité d'utilisation et au fait qu'ils se prêtent au transport de deux personnes si nécessaire. Compris entre 25 et 50 centimes, leur coût d'exploitation par kilomètre est l'un des plus faibles de tous les véhicules à moteur.

D'énormes progrès ont été fait aussi en matière de sécurité. Le diamètre des roues a considérablement augmenté depuis les années cinquante et les freins à disque se sont imposés au même titre que l'ABS sur les modèles de grosse cylindrée.

Rouler en scooter avec le permis voiture!

Autre élément ayant favorisé le boom du scooter ces dernières années: les détenteurs d'un permis auto peuvent - sans autre examen - piloter des scooters de 50 à 125 cm<sup>3</sup> après avoir suivi un enseignement pratique de base de 8 heures (en règle générale 2x4 heures)! Enfin, un nombre croissant de femmes optent pour le scooter. Aujourd'hui, environ un scooter sur quatre est piloté par une femme.

Contact:

Office Suisse de Conseil pour Deux-Roues OSCD/SFZ  
Hans Huber-Strasse 37a  
4503 Solothurn  
Tél.: +41/32/622'02'04  
E-Mail: [info@zweirad-fachstelle.ch](mailto:info@zweirad-fachstelle.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003667/100621574> abgerufen werden.